



Syndicat
de la Magistrature

Communiqué

Mépris : trop c'est trop !

Nous n'étions malheureusement que trop habitués aux multiples attaques et dénigrements envers les agent.es de la fonction publique. Mais dernièrement, le gouvernement s'est particulièrement illustré :

- Instauration d'une indemnité de 6 centimes par mois pour les agent.es dont le traitement est devenu inférieur au SMIC (corps des Adjointes Administratifs et Adjointes Techniques notamment)-;
- Suppression de la GIPA (Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat) ;
- Projet d'imposer 3 jours de carence ainsi qu'une baisse de 10 % de l'indemnisation au-delà du 3^e jour en cas de maladie ;
- Projet de liquider les différents statuts ;
- Un ministre de la fonction publique « inspiré » par un milliardaire trumpiste et mégalomane ;
- Une austérité budgétaire annoncée qui va impacter les conditions de travail et le service rendu au public ;

Rappelons notamment que :

- La dégradation du pouvoir d'achat des agents de la fonction publique est continue depuis de nombreuses années¹
- La fonction publique connaît une importante baisse d'attractivité et que ce ne sont pas les diverses mesures prises ou envisagées qui vont changer la donne ;

Ce ne sont pas les fonctionnaires, contractuels et magistrats qui détruisent l'emploi, ce ne sont pas eux non plus qui creusent la dette du pays. Au contraire, ces personnels créent de la richesse sociale et budgétaire

Dans ce contexte, et au vu de la mobilisation annoncée le 5 décembre, nos organisations syndicales boycottent les CSAM et FSM des 27 et 28 novembre, ainsi que toutes les autres instances jusqu'au 5 décembre.

Au-delà de l'argument financier affiché, c'est bien vers une liquidation du statut du fonctionnaire et la casse du service public que tend la politique de nos derniers gouvernements.

Nous appelons l'ensemble de nos collègues à se mobiliser. Stop au « fonctionnaire bashing » !

A Paris le 27 novembre 2024

¹ Pour l'INSEE, le pouvoir d'achat du salaire net moyen a progressé de 4,9 % dans le secteur privé et de 2,1 % dans la fonction publique entre 2011 et 2021.